



Monsieur Stéphane Travert
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
78 rue de Varenne
75349 PARIS SP

Paris, jeudi 11 octobre 2018,

Objet : Reconnaissance de l'AOP du fromage Pérail

Monsieur le Ministre,

Les producteurs de l'association Pérail œuvrent depuis plusieurs années pour que le fromage Pérail au lait de brebis, produit dans le Sud du Massif Central, puisse obtenir une reconnaissance en AOP. Les travaux, en relation avec l'INAO, sont en voie d'aboutissement ; un rapport d'étape sera bientôt présenté au Comité National de l'INAO.

Pour bien connaître l'importance de la production laitière et des spécialités fromagères ancestrales qu'elle porte sur le vaste territoire concerné et pour être partenaires de longue date des démarches entreprises par l'association Pérail pour fédérer les acteurs de la filière, définir un cahier des charges inclusif et permettant une juste représentation des productions du territoire, porter à connaissance l'histoire du Pérail et sa place dans l'univers des fromages à fort ancrage territorial, nous sommes unanimement mobilisés aux côtés des porteurs de ce projet.

Nous sommes aussi, en tant que représentants de ce vaste territoire, à même de témoigner de l'augmentation croissante de la reconnaissance et des retombées économiques de la production de ce fromage si typé et si représentatif des richesses de notre terroir et de notre agropastoralisme. Ainsi, nous souhaitons par la présente attirer votre attention sur cette démarche de reconnaissance en AOP du fromage de Pérail, initiée il y a 20 ans, pour qu'elle puisse obtenir son arrêté de reconnaissance dans les meilleurs délais, d'ici le courant de l'été 2019.

Cette reconnaissance revêt un aspect capital de valorisation économique de ce territoire et de ce terroir de montagne sèche, aux conditions climatiques rudes. Sur cette zone, l'agropastoralisme est sans aucun doute la seule voie de développement et qui plus est de développement durable et harmonieux.



Potentiellement 1600 fermes sont concernées et de petites fromageries fermières, coopératives et artisanales sont également porteuses d'emplois dans les communes rurales.
Vous trouverez en copie de cette lettre le dossier de présentation.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, notre haute considération.

Carole Delga

*Ancienne ministre,
Présidente de la région Occitanie
/Pyrénées-Méditerranée*

Jean-François Galliard

*Président du Conseil
Départemental de l'Aveyron*

Sophie Pantel

*Présidente du Conseil
Départemental de la Lozère*

Stéphane Mazars
Député de l'Aveyron

Arnaud Viala
Député de l'Aveyron

Pierre Morel-A-L'Huissier
Député de Lozère

Olivier Gaillard
Député du Gard

Jean-François Eliaou
Député de l'Hérault

Philippe Huppé
Député de l'Hérault

Jean Claude Luche
Sénateur de l'Aveyron

Alain Marc
Sénateur de l'Aveyron

Pascale Bories
Sénatrice du Gard

Vivette Lopez
Sénatrice du Gard

Simon Sutour
Sénateur du Gard

SIMON SUTOUR

Marie-Thérèse Bruguière
Sénatrice de l'Hérault

Marie-Thérèse BRUGUIÈRE

Henri Cabanel
Sénateur de l'Hérault

Jean-Pierre Grand
Sénateur de l'Hérault

Alain Bertrand
Sénateur de la Lozère

Philippe Bonnacarrère
Sénateur du Tarn

Philippe BONNECARRÈRE

Thierry Carcenac
Sénateur du Tarn



Monsieur Jacques Mézard
Ministère de la Cohésion des territoires
Hôtel de Castries
72, rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, jeudi 11 octobre 2018,

Objet : Reconnaissance de l'AOP du fromage Pérail

Monsieur le Ministre,

Les producteurs de l'association Pérail œuvrent depuis plusieurs années pour que le fromage Pérail au lait de brebis, produit dans le Sud du Massif Central, puisse obtenir une reconnaissance en AOP. Les travaux, en relation avec l'INAO, sont en voie d'aboutissement ; un rapport d'étape sera bientôt présenté au Comité National de l'INAO.

Pour bien connaître l'importance de la production laitière et des spécialités fromagères ancestrales qu'elle porte sur le vaste territoire concerné et pour être partenaires de longue date des démarches entreprises par l'association Pérail pour fédérer les acteurs de la filière, définir un cahier des charges inclusif et permettant une juste représentation des productions du territoire, porter à connaissance l'histoire du Pérail et sa place dans l'univers des fromages à fort ancrage territorial, nous sommes unanimement mobilisés aux côtés des porteurs de ce projet.

Nous sommes aussi, en tant que représentants de ce vaste territoire, à même de témoigner de l'augmentation croissante de la reconnaissance et des retombées économiques de la production de ce fromage si typé et si représentatif des richesses de notre terroir et de notre agropastoralisme. Ainsi, nous souhaitons par la présente attirer votre attention sur cette démarche de reconnaissance en AOP du fromage de Pérail, initiée il y a 20 ans, pour qu'elle puisse obtenir son arrêté de reconnaissance dans les meilleurs délais, d'ici le courant de l'été 2019.

Cette reconnaissance revêt un aspect capital de valorisation économique de ce territoire et de ce terroir de montagne sèche, aux conditions climatiques rudes. Sur cette zone, l'agropastoralisme est sans aucun doute la seule voie de développement et qui plus est de développement durable et harmonieux.



Potentiellement 1600 fermes sont concernées et de petites fromageries fermières, coopératives et artisanales sont également porteuses d'emplois dans les communes rurales.
Vous trouverez en copie de cette lettre le dossier de présentation.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, notre haute considération.

Carole Delga

*Ancienne ministre,
Présidente de la région Occitanie
/Pyrénées-Méditerranée*

Jean-François Galliard

*Président du Conseil
Départemental de l'Aveyron*

Sophie Pantel

*Présidente du Conseil
Départemental de la Lozère*

Stéphane Mazars
Député de l'Aveyron

Arnaud Viala
Député de l'Aveyron

Pierre Morel-A-L'Huissier
Député de Lozère

Olivier Gaillard
Député du Gard

Jean-François Eliaou
Député de l'Hérault

Philippe Huppé
Député de l'Hérault

Jean Claude Luche
Sénateur de l'Aveyron

Alain Marc
Sénateur de l'Aveyron

Pascale Bories
Sénatrice du Gard

Vivette Lopez
Sénatrice du Gard

Simon Sutour
Sénateur du Gard

SIMON SUTOUR

Marie-Thérèse Bruguière
Sénatrice de l'Hérault

Marie-Thérèse BRUGUIÈRE

Henri Cabanel
Sénateur de l'Hérault

Jean-Pierre Grand
Sénateur de l'Hérault

Alain Bertrand
Sénateur de la Lozère

Philippe Bonnacarrère
Sénateur du Tarn

Philippe BONNECARRÈRE

Thierry Carcenac
Sénateur du Tarn



Monsieur Bruno Le Maire
Ministre de l'Économie et des Finances
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Paris, jeudi 11 octobre 2018,

Objet : Reconnaissance de l'AOP du fromage Pérail

Monsieur le Ministre,

Les producteurs de l'association Pérail œuvrent depuis plusieurs années pour que le fromage Pérail au lait de brebis, produit dans le Sud du Massif Central, puisse obtenir une reconnaissance en AOP. Les travaux, en relation avec l'INAO, sont en voie d'aboutissement ; un rapport d'étape sera bientôt présenté au Comité National de l'INAO.

Pour bien connaître l'importance de la production laitière et des spécialités fromagères ancestrales qu'elle porte sur le vaste territoire concerné et pour être partenaires de longue date des démarches entreprises par l'association Pérail pour fédérer les acteurs de la filière, définir un cahier des charges inclusif et permettant une juste représentation des productions du territoire, porter à connaissance l'histoire du Pérail et sa place dans l'univers des fromages à fort ancrage territorial, nous sommes unanimement mobilisés aux côtés des porteurs de ce projet.

Nous sommes aussi, en tant que représentants de ce vaste territoire, à même de témoigner de l'augmentation croissante de la reconnaissance et des retombées économiques de la production de ce fromage si typé et si représentatif des richesses de notre terroir et de notre agropastoralisme. Ainsi, nous souhaitons par la présente attirer votre attention sur cette démarche de reconnaissance en AOP du fromage de Pérail, initiée il y a 20 ans, pour qu'elle puisse obtenir son arrêté de reconnaissance dans les meilleurs délais, d'ici le courant de l'été 2019.

Cette reconnaissance revêt un aspect capital de valorisation économique de ce territoire et de ce terroir de montagne sèche, aux conditions climatiques rudes. Sur cette zone, l'agropastoralisme est sans aucun doute la seule voie de développement et qui plus est de développement durable et harmonieux.



Potentiellement 1600 fermes sont concernées et de petites fromageries fermières, coopératives et artisanales sont également porteuses d'emplois dans les communes rurales.
Vous trouverez en copie de cette lettre le dossier de présentation.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, notre haute considération.

Carole Delga

*Ancienne ministre,
Présidente de la région Occitanie
/Pyrénées-Méditerranée*

Jean-François Galliard

*Président du Conseil
Départemental de l'Aveyron*

Sophie Pantel

*Présidente du Conseil
Départemental de la Lozère*

Stéphane Mazars
Député de l'Aveyron

Arnaud Viala
Député de l'Aveyron

Pierre Morel-A-L'Huissier
Député de Lozère

Olivier Gaillard
Député du Gard

Jean-François Eliaou
Député de l'Hérault

Philippe Huppé
Député de l'Hérault

Jean Claude Luche
Sénateur de l'Aveyron

Alain Marc
Sénateur de l'Aveyron

Pascale Bories
Sénatrice du Gard

Vivette Lopez
Sénatrice du Gard

Simon Sutour
Sénateur du Gard

SIMON SUTOUR

Marie-Thérèse Bruguière
Sénatrice de l'Hérault

Marie-Thérèse BRUGUIÈRE

Henri Cabanel
Sénateur de l'Hérault

Jean-Pierre Grand
Sénateur de l'Hérault

Alain Bertrand
Sénateur de la Lozère

Philippe Bonnacarrère
Sénateur du Tarn

Philippe BONNECARRÈRE

Thierry Carcenac
Sénateur du Tarn



Monsieur Jean-Louis PITON
Président
Conseil permanent de l'INAO
INAO
12 Rue Henri Rol-Tanguy
93100 Montreuil

Paris, jeudi 11 octobre 2018,

Objet : Reconnaissance de l'AOP du fromage Pérail

Monsieur le Président,

Les producteurs de l'association Pérail œuvrent depuis plusieurs années pour que le fromage Pérail au lait de brebis, produit dans le Sud du Massif Central, puisse obtenir une reconnaissance en AOP. Les travaux, en relation avec l'INAO, sont en voie d'aboutissement ; un rapport d'étape sera bientôt présenté au Comité National de l'INAO.

Pour bien connaître l'importance de la production laitière et des spécialités fromagères ancestrales qu'elle porte sur le vaste territoire concerné et pour être partenaires de longue date des démarches entreprises par l'association Pérail pour fédérer les acteurs de la filière, définir un cahier des charges inclusif et permettant une juste représentation des productions du territoire, porter à connaissance l'histoire du Pérail et sa place dans l'univers des fromages à fort ancrage territorial, nous sommes unanimement mobilisés aux côtés des porteurs de ce projet.

Nous sommes aussi, en tant que représentants de ce vaste territoire, à même de témoigner de l'augmentation croissante de la reconnaissance et des retombées économiques de la production de ce fromage si typé et si représentatif des richesses de notre terroir et de notre agropastoralisme. Ainsi, nous souhaitons par la présente attirer votre attention sur cette démarche de reconnaissance en AOP du fromage de Pérail, initiée il y a 20 ans, pour qu'elle puisse obtenir son arrêté de reconnaissance dans les meilleurs délais, d'ici le courant de l'été 2019.

Cette reconnaissance revêt un aspect capital de valorisation économique de ce territoire et de ce terroir de montagne sèche, aux conditions climatiques rudes. Sur cette zone, l'agropastoralisme est sans aucun doute la seule voie de développement et qui plus est de développement durable et harmonieux.



Potentiellement 1600 fermes sont concernées et de petites fromageries fermières, coopératives et artisanales sont également porteuses d'emplois dans les communes rurales.
Vous trouverez en copie de cette lettre le dossier de présentation.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, notre haute considération.

Carole Delga

*Ancienne ministre,
Présidente de la région Occitanie
/Pyrénées-Méditerranée*

Jean-François Galliard

*Président du Conseil
Départemental de l'Aveyron*

Sophie Pantel

*Présidente du Conseil
Départemental de la Lozère*

Stéphane Mazars
Député de l'Aveyron

Arnaud Viala
Député de l'Aveyron

Pierre Morel-A-L'Huissier
Député de Lozère

Olivier Gaillard
Député du Gard

Jean-François Eliaou
Député de l'Hérault

Philippe Huppé
Député de l'Hérault

Jean Claude Luche
Sénateur de l'Aveyron

Alain Marc
Sénateur de l'Aveyron

Pascale Bories
Sénatrice du Gard

Vivette Lopez
Sénatrice du Gard

Simon Sutour
Sénateur du Gard

SIMON SUTOUR

Marie-Thérèse Bruguière
Sénatrice de l'Hérault

Marie-Thérèse BRUGUIÈRE

Henri Cabanel
Sénateur de l'Hérault

Jean-Pierre Grand
Sénateur de l'Hérault

Alain Bertrand
Sénateur de la Lozère

Philippe Bonnacarrère
Sénateur du Tarn

Philippe BONNECARRÈRE

Thierry Carcenac
Sénateur du Tarn